

89102_info_surf_99_20180621

**« Charte de l'Yonne pour une gestion
économique de l'espace agricole »**

4 - CHOIX DES MATÉRIAUX ET TEINTES

Un accord à créer avec les caractéristiques de chaque paysage

La volumétrie importante des bâtiments agricoles implique un grand soin apporté aux coloris. On veillera à limiter les contrastes forts avec l'environnement, d'autant plus que ces constructions sont visibles de loin.

La valeur des teintes (du clair au sombre) est aussi importante que la couleur. Un bâtiment clair se voit beaucoup dans le paysage ; il convient donc d'utiliser une valeur moyenne pour la tonalité choisie, en accord avec l'environnement du bâtiment. Sa position (intégré au bourg ou situé à distance) sera également prise en compte.

Les tons sombres seront privilégiés : ocre-rouge, vert, bleu-gris, brun...

Les couvertures seront traitées en harmonie avec les murs (éviter les murs sombres avec un toit clair). Les matériaux seront autant que possible de qualité et naturels (bois, enduits...).

Le bardage métallique, lorsqu'il est utilisé, respectera les tonalités locales, avec des finitions mates.



Le choix des couleurs se fera en fonction du bâti local :

En Puisaye, l'ocre (jaune pâle, rouge foncé et mat) est très présent. Les couvertures sont en tuiles de Bourgogne rouge orangé sombre, ou en ardoises gris-bleu sombre...

Sur les plateaux, l'architecture est en pierre calcaire avec des variations nuancées d'ocre blond et de gris. Les couvertures traditionnelles en lave calcaire ont une teinte gris sombre.

En Morvan, la pierre est granitique ou calcaire sombre, avec des enduits beige soutenu, ocre ou rosé et les couvertures sont brun-rouge ou ardoisées.

Dans le Sénonais, la craie blanche, le silex enduit et la terre cuite dominant. Les tonalités des enduits sont soutenues, allant du sienne à la gamme des ocres.

BRANCHES - D 177 - Chèvrerie vue du bourg : matériaux et teintes naturelles s'accordent avec l'environnement de l'entrée du village. 16



SAINT-BRIS Intégration d'un bâtiment d'exploitation au premier plan par le choix de tonalités appropriées à celles du bourg et de son environnement. 17



UN BÂTIMENT AGRICOLE BIEN INTÉGRÉ SUR UN SITE BIEN CHOISI, un investissement bien pensé !

Pour répondre au mieux à votre projet, une phase préparatoire vous aidera à concevoir le projet adapté à votre budget et à votre problématique technique et professionnelle (implantation, impact paysager, matériaux, cadre de vie..).

QUELQUES EXEMPLES pour optimiser votre projet.

1 - CHOIX DU SITE ET IMPLANTATION

Avant de s'engager, bien vérifier la pertinence du site par rapport au programme.

Profiter du terrain en limitant déblais et remblais inutiles et onéreux.

Optimiser l'organisation de votre exploitation et son exposition.

2. MATÉRIAUX

Envisagez le bardage bois, aujourd'hui aussi économique que le bardage en métal. Il offre aussi des qualités de bien-être et d'isolation aux animaux, et nécessite peu d'entretien tout en s'intégrant très bien (ex : le Douglas, bois classe 3). De plus, un bardage peut se moduler très facilement pour animer de longues façades, en jouant par exemple sur l'horizontalité et la verticalité et facilite les extensions futures.

3. ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Pensez aux économies d'énergie.

Par exemple, éoliennes individuelles, panneaux solaires ou voltaïques, récupérateurs des eaux de pluie ...

De même, l'isolation de blocs techniques (salle de traite, local phytosanitaire ...) peut se faire avec le bois, le chanvre, la laine de mouton ...

4. CADRE DE TRAVAIL

Valorisez votre exploitation par :

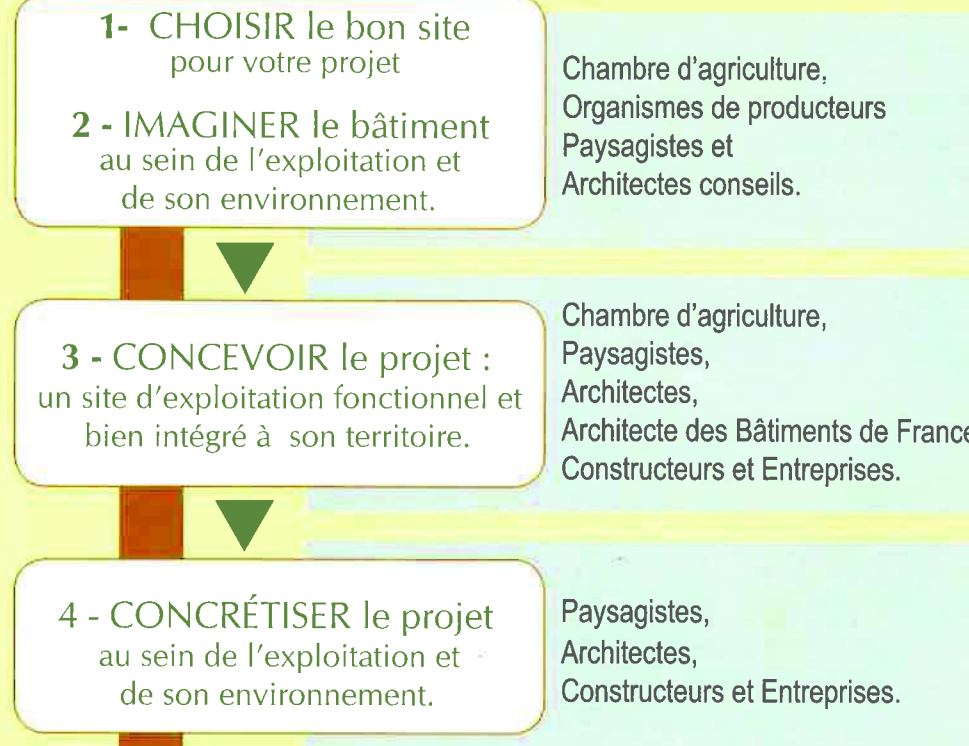
- une construction bien pensée, pratique et intégrée dans son paysage environnant,

- des abords réussis, avec des essences locales et des aménagements simples.

N'hésitez pas, dans votre phase de réflexion, à prendre conseils auprès des professionnels et des institutions afin de réaliser un ensemble satisfaisant pour votre quotidien et vos voisins, comme pour le bien-être des animaux, tout en respectant votre budget.

UNE DÉMARCHE pour faciliter votre projet

La Chambre d'agriculture est votre partenaire privilégié pour vous accompagner dans votre projet - tél. 03 86 94 22 22 -

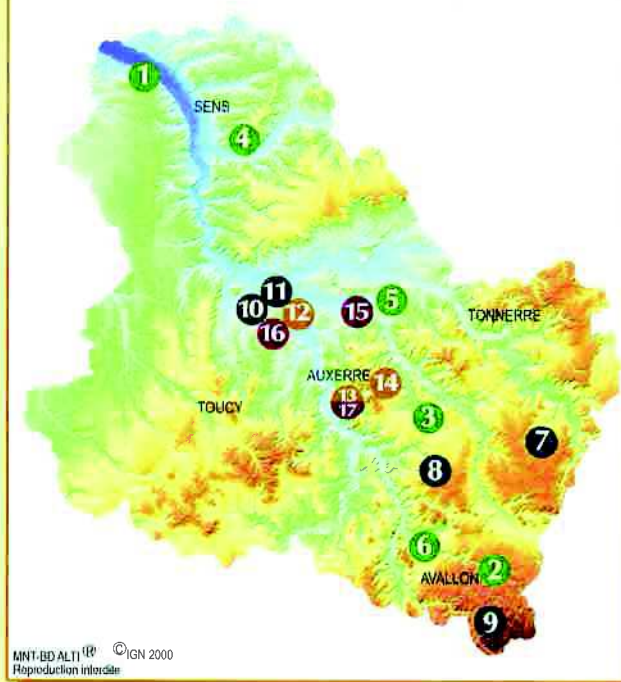


DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Réglementation sanitaire, distances réglementaires et autorisations sanitaires (installations classées) Normes techniques, risques naturels.	DDSV (03 86 94 22 50) DDASS (03 86 51 80 00) DRIRE (03 86 46 67 00)
Documents d'urbanisme, dépôt et obtention du permis de construire, risques naturels.	Mairie, DDE* (03 86 48 41 00)
Demandes et accords de subvention, demandes d'acomptes, contrôle de l'achèvement des travaux et solde de la subvention.	DDAF* (03 86 72 55 00)

*DDE et DDAF fusionnent au 01.01.2009 en une DDEA

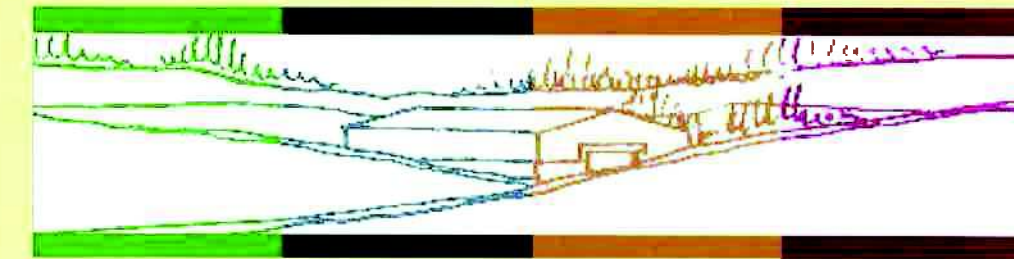
Localisation des réalisations présentées



Comment réussir l'intégration

D'UN BÂTIMENT AGRICOLE

dans le paysage icaunais



L'Yonne,

département marqué par une ruralité riche de sa grande diversité.

L'architecture rurale est le reflet du sol de chaque pays, affirmant ainsi son caractère.

Les matériaux (terre, pierre, bois) ont été des facteurs actifs d'intégration visuelle par leur couleur et leur texture :

- la brique, l'ocre, le pan de bois en Puisaye,
- les couvertures et les maçonneries de pierre sur les plateaux du Tonnerrois,
- le silex et la craie vers la Champagne,
- le granit du Morvan.

Jusqu'au XX^{ème} siècle, les bâtiments agricoles sont adaptés à la configuration des sites en tenant compte des données climatiques (soleil, vent, pluie).

Depuis plusieurs décennies, l'évolution des pratiques agricoles et l'industrialisation ont conduit à la réalisation de plus grands volumes.

Pour éviter la banalisation des lieux ou l'altération des paysages, une prise en compte de l'identité des pays s'avère indispensable.



Cette plaquette a pour objectif de vous accompagner dans votre projet de bâtiment agricole.

Elle est téléchargeable sur le site de la Préfecture : www.yonne.pref.gouv.fr

2 - QUALITÉ ARCHITECTURALE : LES VOLUMES

La simplicité architecturale est primordiale.

- La volumétrie sera d'autant plus simple que le bâtiment est petit. Il est inutile de chercher à trop diversifier les traitements.
- Le volume pourra être d'un seul tenant s'il se trouve dans un grand paysage ouvert. Il épousera le relief et reprendra les lignes de force du territoire (haies, plantations, creux d'un vallonement, parcellaire...).
- Par contre, il sera divisé ou fragmenté en plusieurs unités, s'il est proche d'un village ou d'un bourg. Le découpage en volumes permet, de plus, par le recalage des pignons, d'aérer et ventiler les lieux.
- Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments séparés, ils seront de préférence regroupés en "hameau" ou en "cour" de manière à faciliter l'insertion et à limiter les vents.

Volumes simples : toitures à 2 pans inclinés.

ÉTIVEY

7



JOUX-LA-VILLE

8



QUARRÉ-LES-TOMBES

9

Jeu de 2 volumes de hangars aux abords soignés (surface enherbée, arbres, haies).



NEUILLY

10

La division en 3 parties du bâtiment rompt l'uniformité des hangars.



VILLEMER

11

Effet de "cour".



3 - TRAITEMENT DES ABORDS

La prise en compte de la topographie conditionne la réussite des abords.

• Implantation des plateformes

Le bâti sera positionné en fonction des pentes environnantes et évitera des déblais-remblais importants, en prenant en compte la gestion des eaux pluviales, des vents, de l'ensoleillement...

• Espaces annexes

Les aires de stockage et fosses seront, autant que possible, peu visibles.

• Types de clôtures

Les clôtures resteront discrètes dans les paysages ouverts et accompagnées de haies champêtres. Au sein des paysages urbains, on privilégiera les continuités bâties.

• Les accompagnements végétaux

Il ne s'agit pas de cacher ou d'animer le bâti mais de le conforter par des plantations. Diverses compositions sont possibles : bandes boisées, haies, bosquets, arbres isolés... Diverses essences champêtres et locales, favorisant la biodiversité, sont recommandées : noisetiers, frênes, chênes, charmes, tilleuls, aubépines, pruneliers, pommiers, sureaux...

CHICHERY

12

Elevage laitier - Haie champêtre accompagnant l'installation



SAINT-BRIS

13

Chai - Valorisation des végétaux existants



COURGIS

14

Bâtiment viticole - Grande simplicité des abords



1 - INSERTION DANS LE PAYSAGE NATUREL ou URBAIN

Le choix du site d'accueil se fera dans le respect des grandes lignes de composition du paysage.

Dans un paysage naturel, une bonne intégration se base sur la prise en compte du relief :

- Dans un paysage de champs ouverts, on favorisera une composition en cohérence avec les courbes de niveaux et une implantation sous la ligne de crête, un repli du terrain ou un creux ,
- Dans un paysage plutôt bocager, on composera prioritairement avec la topographie et la trame végétale (lisières forestières, bois, bosquets, haies, arbres...).

CHAMPIGNY

Dans la campagne, hangar au creux du relief : repli de terrain et arrière-plan boisé.



CUSSY-LES-FORGES

Dans un paysage bocager, insertion d'un bâtiment d'élevage, en composant avec la pente et la trame des haies.



LICHÈRES-PRÈS-AIGREMONT

La simplicité du volume et sa localisation en creux facilitent l'intégration du poulailler et le premier plan végétal anime l'ensemble.



Dans un site construit, l'insertion devra également prendre en compte la forme parcellaire :

- Aux abords d'un village, on composera avec la silhouette du village,
- Au cœur d'un village, on composera avec la forme urbaine (continuité du bâti, logique d'orientation du bâti et des faitages, respect du gabarit général des constructions...).

VILLIERS-LOUIS Bâtiment de stockage de céréales
Maintien de la continuité du bâti (alignement de la façade sur la rue, gabarit similaire et même orientation).



LIGNY-LE-CHATEL Vue de la rue principale
Le jeu des volumes, leur échelle et les matériaux facilitent l'insertion de ces bâtiments agricoles dans le village.



Vue d'une autre rue



VAULT-DE-LUGNY La silhouette du poulailler se fond avec le bâti existant.



AG 9 - Plan du réseau de transport électrique haute tension



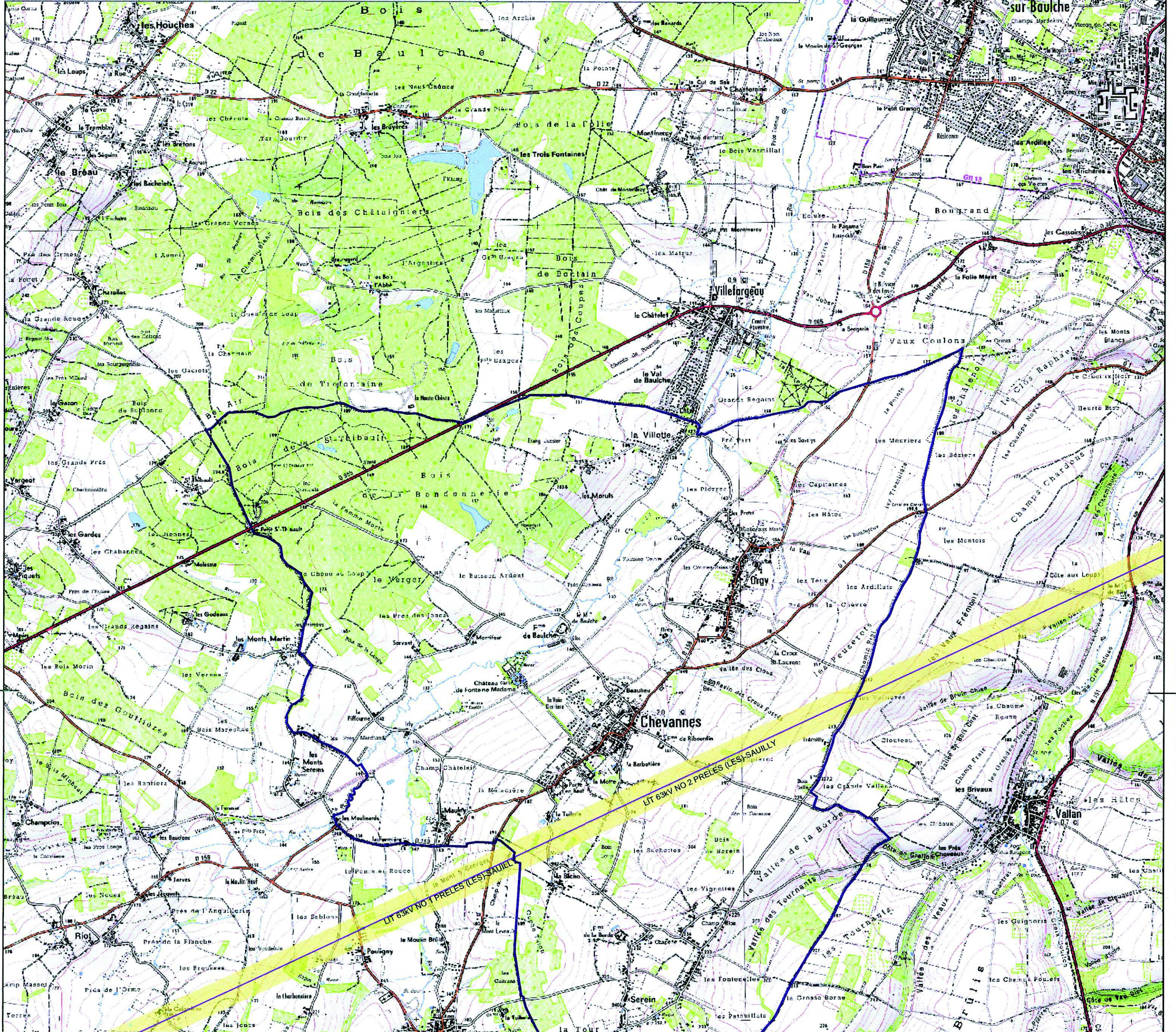
GET CHAMPAGNE MORVAN
Groupe d'Exploitation Transport
CHAMPAGNE MORVAN
Route de Luyeres
10150 CRENEY

**Plan de zonage du réseau
de transport électrique de tension ≥ 45 kV**
(décret n°91-1147 du 14 octobre 1991 - arrêté du 16 novembre 1994)

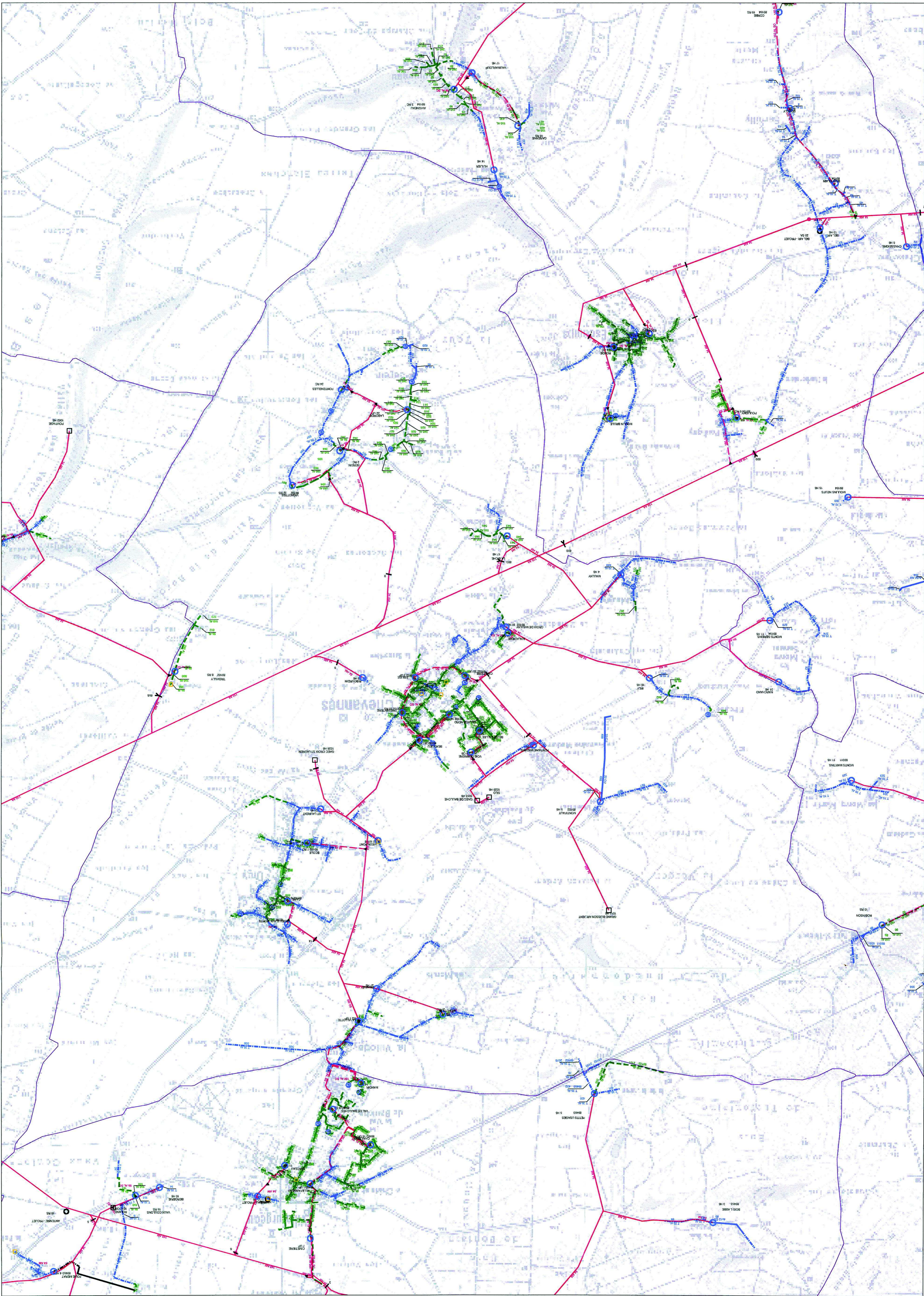
Commune de Chevannes
Département de YONNE

— Limite de la commune ■ Zonage du réseau électrique
de transport (aérien et souterrain)

autorisation IGN (2220) Référence : CZ89102-20101025 Date d'édition : 03/01/2011
Code Insee : 89102

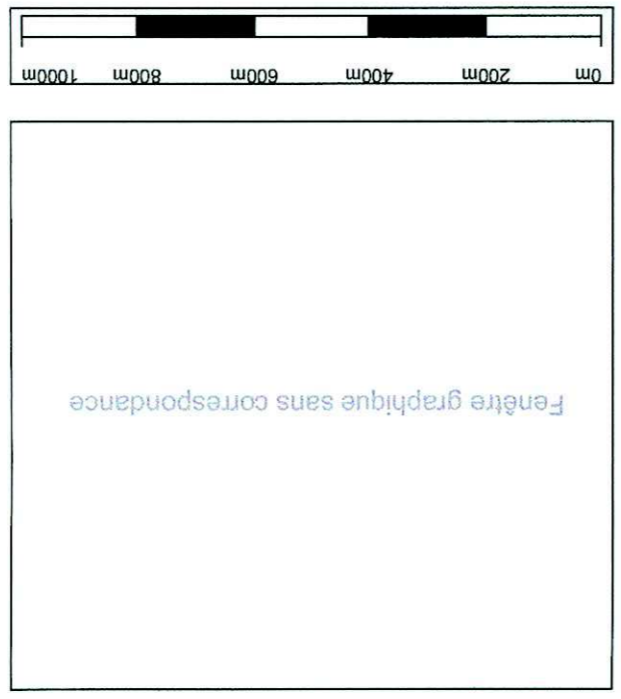


AG 10 - Plan du réseau ERDF



Légende :

	Adion
	Adion torsadé
	Tronçon HTA
	CMC
	IAT
	ADA
	IACT
	Disjoncteur non mécanisé
	DSR
	Sectionneur
	Adion torsadé
	Tronçon BT
	Répartition
	Câble souterrain
	Poste source
	Changement de section
	Pointes adhésives
	Distribution publique
	Abonné
	Producteur HTA
	DP - Abonné
	Transformateur HTA - HTA
	Producteur HTA - Abonné
	DP - Producteur HTA - Abonné



Projet de distribution Réseau Distribution France
 Edition 2004
 Ce plan ne dispense pas l'utilisateur des productions DRI/CICT

Carte extraite le : 24/05/2011
 Echelle : 1:13028
 Référence : C_89102

AG 11 - Plans du réseau GDF

